

Afrique Verte soutient les transformatrices de céréales

Les Sahéliennes peuvent nourrir les villes du Sahel



En partenariat avec :



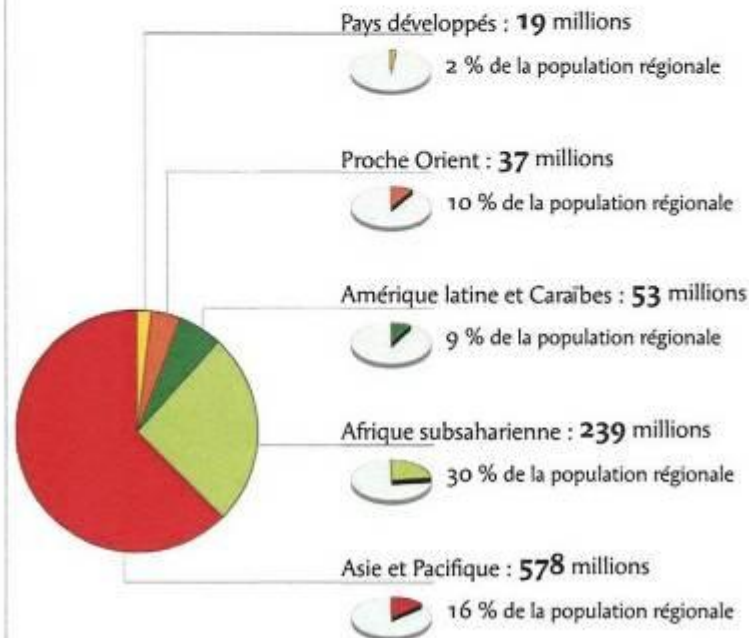
AcSSA Afrique Verte Niger,
AMASSA Afrique Verte Mali,
APROSSA Afrique Verte Burkina Faso,
membres d'Afrique Verte International

Des chiffres pour comprendre... (source ONU/FAO)

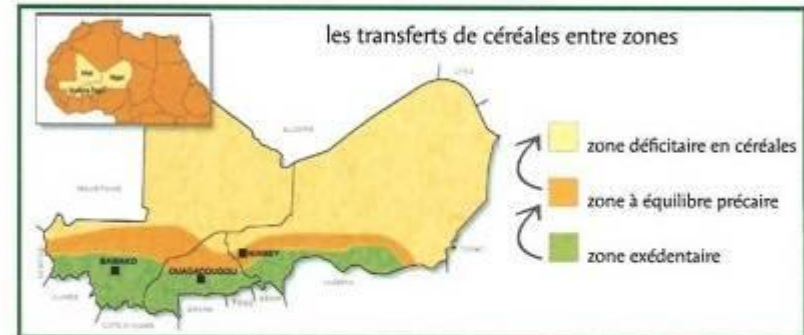
Le premier objectif du Millénaire pour le Développement de l'ONU prévoyait de réduire de moitié, avant 2015, la population souffrant de la faim. Pourtant, en vingt ans, le nombre de victimes de sous alimentation a augmenté de 13 % :

- En 1990, 820 millions de personnes étaient victimes de sous alimentation.
- En 2009 et 2010, environ un milliard de sous alimentés étaient recensés.
- 90 % vivent dans des pays stables, sans guerre, ni catastrophe naturelle.
- 80 % sont des paysans des pays en développement, les trois quarts cultivent toujours à la main.
- 195 millions d'enfants souffrent de malnutrition.
- 40 % des enfants d'Afrique subsaharienne en sont victimes.

Population sous alimentée par région en 2010 (926 millions au total)



Le Mali, le Burkina Faso et le Niger sont des pays producteurs de céréales (mil, sorgho, maïs, riz, fonio...). Sauf accident (sécheresse, inondations, insectes ravageurs...), leur production agricole est supérieure aux besoins nationaux et devrait suffire à nourrir toute leur population si toutes les régions étaient bien approvisionnées : pourtant les populations des zones semi désertiques sont encore en difficultés.



Définitions et sigles

La sous alimentation se caractérise par un état de manque important de nourriture caractérisé par un apport alimentaire insuffisant pour combler les dépenses énergétiques journalières d'un individu et entraînant des carences nutritionnelles.

La malnutrition est un état pathologique causé par l'insuffisance ou l'excès d'un ou plusieurs nutriments. L'apport alimentaire anormal peut provenir d'une nourriture en quantité inadaptée au besoin ou de mauvaise qualité. La malnutrition est donc caractéristique d'un déséquilibre alimentaire.

La souveraineté alimentaire est la possibilité pour les populations et les États de choisir leur politique agricole et alimentaire.

La sécurité alimentaire existe lorsque toutes les personnes ont, à tout moment,

accès à une nourriture saine et nutritive, suffisante pour couvrir les besoins alimentaires, permettant de mener une vie active.

Le droit à l'alimentation est le droit d'avoir un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit au moyen d'achats, à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante.

Afrique Verte Internationale (AVI) : composée d'AcSSA, AMASSA, APROSSA et Afrique verte.

AcSSA : Actions pour la sécurité et la souveraineté alimentaires - Afrique Verte Niger

AMASSA : Association malienne pour la sécurité et la souveraineté alimentaires - Afrique Verte Mali

APROSSA : Association de promotion de la sécurité et la souveraineté alimentaires - Afrique Verte Burkina Faso

Nourrir les villes du Sahel avec les céréales locales, un défi réaliste

Selon les prévisions de l'ONU :

- en 2050, la population mondiale dépassera 9 milliards d'habitants, 90% vivront dans les pays en développement
- plus de 150 villes compteront 8 millions de citoyens.

Le Sahel suivra aussi cette mutation, mais sera-t-il en mesure de nourrir toute sa population urbaine ?

Les États donneront-ils aux Sahéliens les moyens d'assurer leur souveraineté alimentaire ?



Les transformatrices de céréales : des actrices incontournables pour relever ce défi

L'alimentation au Sahel est composée pour les trois quarts par les céréales locales vendues à l'état brut dont la préparation demande beaucoup de temps. Mais, avec l'urbanisation rapide et l'évolution des modes de vie et de consommation, les populations citadines ont besoin d'une offre plus adaptée à leurs besoins.

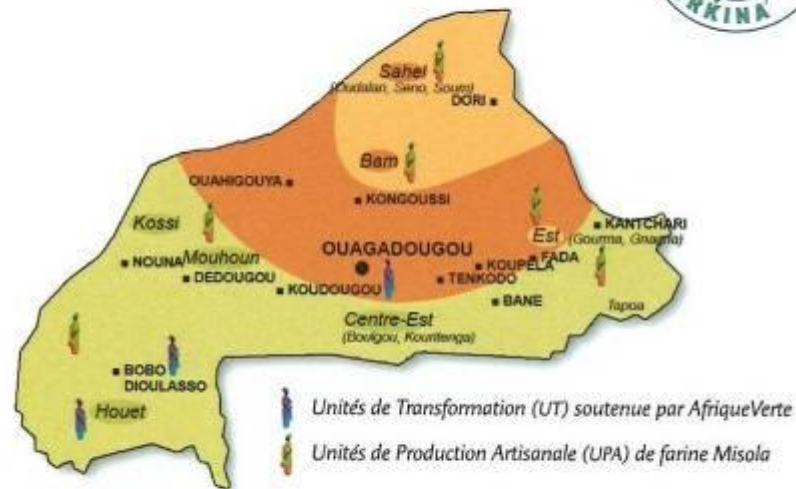
Pour répondre à cette attente et rendre les céréales locales plus attractives, des groupements féminins s'investissent dans la transformation et la commercialisation d'aliments prêts à l'emploi. Ainsi, en proposant une réelle alternative nationale aux importations, les Sahéliennes renforcent la sécurité alimentaire nationale notamment des citoyens et procure des débouchés aux paysans auprès desquels elles s'approvisionnent. Confrontées à la concurrence des produits importés, elles ont cependant besoin de soutiens pour se positionner durablement sur le marché sahélien et participer activement à la souveraineté alimentaire de leur pays.

Une campagne de sensibilisation et de plaidoyer pour soutenir les transformatrices

En plus de l'appui technique et structurel à l'ensemble des acteurs de la filière céréalière au Sahel, Afrique Verte, AcSSA, AMASSA et APROSSA agissent pour accompagner les transformatrices afin que les États et les bailleurs internationaux mettent en place un cadre politique, économique et législatif propice à l'essor de l'activité des transformatrices. Cette campagne est conduite depuis mi-2008.

Le Burkina Faso

Population : 16 millions d'habitants
Indice de développement humain (IDH) : 177^e sur 182 pays



Dans le cadre de la campagne...

APROSSA Afrique Verte Burkina a organisé le 3 décembre 2009, une bourse céréalière internationale à Ouagadougou.

Les représentants des quatre associations membres d'Afrique Verte International et la Présidente du Réseau des Transformatrices de Céréales du Faso (RTCF), soutenu par APROSSA, ont interpellé le Ministre de l'Agriculture, le représentant du Ministère de l'Action sociale et de la Solidarité Nationale et le Directeur Général de la Promotion de l'Économie Rurale afin que les doléances des transformatrices de céréales soient prises en compte par l'État.

Des actions pour que les céréales transformées regagnent des parts de marchés

Conférences de presse, cérémonies officielles, salons et foires... mais aussi épiceries de quartiers, supérettes, restaurants et traiteurs... les céréales locales transformées sont de retour dans les assiettes burkinabè : les actions de

communication au Burkina ont permis de valoriser le travail des transformatrices et de mettre en avant le fort potentiel des produits alimentaires à base de céréales locales.

Par ailleurs, formées aux techniques de lobbying et de plaidoyer et regroupées au sein du RTCF, les transformatrices interpellent les élus pour promouvoir leur activité novatrice et obtenir les soutiens indispensables au développement de leur activité.



Afrique Verte au Burkina soutient 60 UT et 5 UPA, regroupant environ 2000 femmes

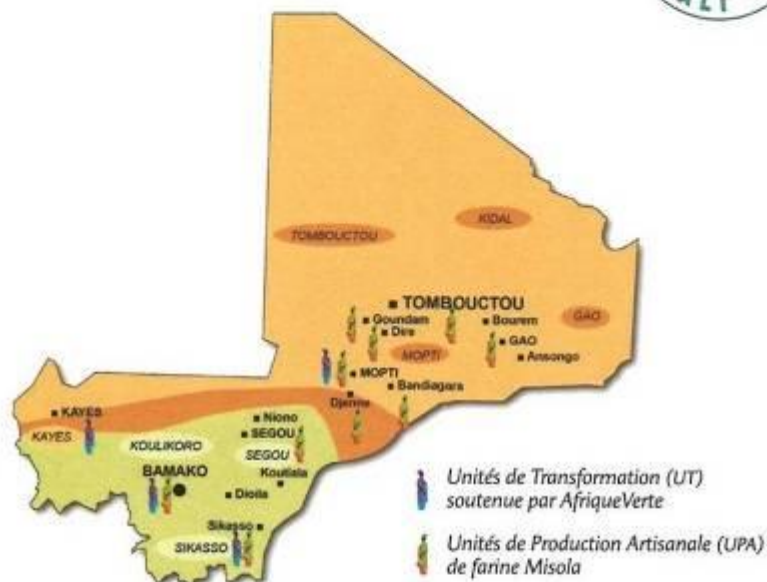
Des mesures nécessaires pour alimenter le marché de manière régulière

Les transformatrices doivent accéder à des équipements mécanisés qui leur permettront de satisfaire la demande croissante des consommateurs. Par des mesures de défiscalisation, l'État Burkinabè pourrait répondre à cette problématique. Le financement des équipements par les bailleurs et partenaires au développement est indispensable pour que les transformatrices se positionnent durablement sur le marché national.

Le Mali

Population : 15 millions d'habitants

Indice de développement humain (IDH) : 178^e sur 182 pays



Dans le cadre de la campagne ...

Au Mali, le 10 décembre 2009, lors de la réunion annuelle du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires organisée à Bamako, AMASSA a introduit une transformatrice qui a interpellé les décideurs présents en demandant que des mesures soient prises pour soutenir les groupements de transformatrices de céréales.

Les revendications d'Afrique Verte ont été reprises dans les conclusions de cette rencontre destinées aux décideurs sahéliens et internationaux, acteurs de la sécurité alimentaire.

Des actions pour que les céréales transformées gagnent aussi les villes secondaires...

Au Mali, les réseaux se renforcent et s'organisent aussi dans les villes secondaires comme à Kayes, Koutiala, et Mopti. Par exemple, à Kayes, les unités



Afrique Verte au Mali soutient 90 UT et 9 UPA, regroupant environ 3000 femmes

de transformation se sont fédérées au sein du Réseau des Transformatrices de l'Agroalimentaire de Kayes.

La mutualisation des expériences et le partage des connaissances leur permettent de se professionnaliser et d'innover.

Grâce aux formations en technologies agro-alimentaires, la gamme proposée par les unités évolue pour répondre aux normes alimentaires. Les formations en marketing leur font prendre conscience qu'en s'unissant elles ont plus de poids dans les négociations. Elles deviennent des actrices incontournables du marché céréalier.

Des mesures urgentes pour l'obtention des Autorisations de Mise en Marché (AMM) :


Exigées par l'État Malien depuis 2009, les AMM sont obligatoires pour commercialiser les produits alimentaires. Les transformatrices doivent respecter des critères sanitaires stricts vérifiés par des analyses de laboratoire qui engendrent des coûts supplémentaires importants. Ces laboratoires publics devraient proposer des prix accessibles, subventionnés par l'État.


Par ailleurs, les partenaires au développement doivent soutenir les initiatives en cours visant à assurer la disponibilité d'emballage répondant aux nouvelles normes alimentaires.

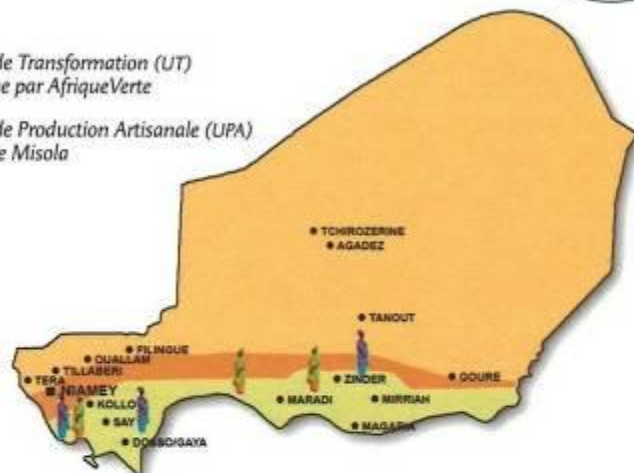
Le Niger

Population : 14,6 millions d'habitants
Indice de développement humain (IDH): 182^e sur 182 pays



 Unités de Transformation (UT)
soutenue par AfriqueVerte

 Unités de Production Artisanale (UPA)
de farine Misola



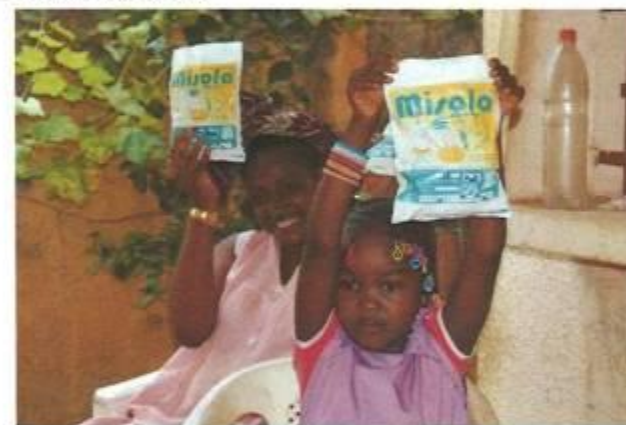
Dans le cadre de la campagne...

Au Niger, avec AcSSA, les transformatrices s'impliquent dans la vie nationale et font pression sur leur gouvernement. Cette année elles ont participé aux défilés de la fête du travail et de la journée de la femme nigérienne. Elles participent à des conférences sur l'autonomisation des femmes et rencontrent maintenant les représentants de l'État et des chambres de commerce et d'agriculture pour faire valoir leurs droits.



Des actions et des ressources locales pour lutter contre la malnutrition infantile

En 2010, le Niger a connu une nouvelle crise alimentaire : plus de la moitié de la population a rencontré de graves difficultés et près de 500 000 enfants de moins de cinq ans ont souffert de malnutrition aiguë. Afrique Verte et AcSSA en partenariat avec Misola et le GRET ont lancé un programme pour répondre aux besoins nutritionnels des enfants et des mères. Ainsi, trois nouvelles unités de production de farine enrichie Misola bénéficient d'appuis pour améliorer la qualité et la quantité des farines produites localement. Cette farine permet aux familles de prévenir la malnutrition infantile. De plus, cette activité génératrice de revenus permet d'augmenter le niveau de vie des transformatrices et de procurer des débouchés aux paysans.



Des mesures urgentes pour soutenir la filière céréalière nationale

Le Niger connaît des crises alimentaires et nutritionnelles chroniques qui déclenchent une aide alimentaire extérieure alors que les ressources nationales pourraient répondre aux déficits. Le soutien de l'État aux filières agricoles devrait permettre aux transformatrices d'accéder à des ressources locales pour alimenter le marché en produits finis élaborés dans le pays.

D'autre part, nous incitons aussi les organismes internationaux à utiliser la farine Misola du Niger plutôt que de recourir à des importations systématiques.

Les actions de la campagne

La campagne de plaidoyer en faveur des transformatrices de céréales au Sahel a débuté en 2008, sur financement du MAEE. Elle a été marquée par :

- la réalisation de films : « Les sahéniennes peuvent nourrir le Sahel » (2008) et la conception d'outils complémentaires : fiche « Crise alimentaire mondiale ou effondrement du pouvoir d'achat » (2008) et livret sur la campagne en faveur des transformatrices (2009).
- la participation à des événements au Sahel et en France pour porter le plaidoyer sur les transformatrices auprès des institutions : RPCA (depuis 2008), Bourse Internationale et Journées Agro Alimentaires de Ouagadougou (2009), atelier de lancement du programme « Femmes, actrices de développement », Ouagadougou (2010), Forum Social Mondial et Foire Internationale Agricole de Dakar (2011).
- des interventions publiques en France en collaboration avec d'autres ONG comme Terre des Hommes, Artisans du Monde ou le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD).
- de nombreuses actions de promotion des produits transformés auprès des consommateurs sahéniens, pour reconquérir le marché local.



Afrique Verte a contribué à l'évolution de la réflexion sur les questions de transformation.

Décembre 2008 et 2009 : Les interpellations d'Afrique Verte ont été reprises dans les communiqués finaux des réunions annuelles du Réseau de Prévention des Crises Alimentaire (RPCA).

Principales conclusions, extrait réunion RPCA 2008

Le renforcement de la transformation des produits locaux est un instrument pouvant faciliter l'accès aux aliments. La transformation des produits locaux est une étape déterminante pour l'amélioration de la sécurité alimentaire dans la mesure où elle permet de minimiser les pertes post-récoltes, de créer des richesses (valeur ajoutée) et des emplois, d'assurer l'approvisionnement régulier en denrées alimentaires et de stabiliser l'offre et les prix des produits alimentaires. Des investissements soutenus dans ce domaine permettraient non seulement de renforcer l'accès aux denrées alimentaires mais apporteraient également une réponse au problème récurrent d'importations massives de certaines céréales comme le riz et le blé dont les prix ne cessent de grimper.

Principales recommandations : extrait réunion RPCA 2008

Aux Etats, il a été recommandé

- ▶ D'appuyer la commercialisation des produits par l'octroi des facilités de crédits et d'initier des mesures de gestion des excédents ;
- ▶ De promouvoir les achats directs aux petits producteurs pour la reconstitution des stocks (communautaires, institutionnels et privés), en vue de renforcer leurs moyens d'existence et de les inciter à augmenter la production ;
- ▶ D'améliorer les capacités de stockage des Offices et d'encourager les bourses céréalières dans la sous région ;
- ▶ De promouvoir et mettre en œuvre des politiques de transformation agro-alimentaire en tant que moteur tirant la production agricole locale, créant des emplois locaux et dynamisant le marché régional de produits agro-alimentaires. A cet effet, il a été proposé aux Etats de définir des taux de TVA adaptés pour les produits transformés afin de promouvoir la transformation et la commercialisation des produits agroalimentaires locaux.

Janvier 2010 : le Comité permanent Inter États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) initie un programme d'appui à l'agro industrie.

Principales conclusions, extrait réunion RPCA 2009

3.3 Recommandations concernant la transformation des produits locaux

- ▶ Promouvoir des politiques et mesures incitatives pour le développement de l'agro-industrie. Ces mesures pourraient porter sur (i) la défiscalisation de certains équipements de base nécessaires à la transformation agroalimentaire ; (ii) la diminution des tarifs des laboratoires de contrôle de qualité des produits alimentaires ; (iii) l'appui à l'acquisition des emballages appropriés, au conditionnement et à la transformation des céréales et légumineuses locales compte tenu de leur fort taux de consommation locale.
- ▶ Renforcer la recherche-développement en vue de mettre au point des produits adaptés et accessibles aux opérateurs et aux consommateurs.
- ▶ Soutenir et encourager des initiatives répondant à des besoins spécifiques comme la farine enrichie MISOLA, un aliment fortifié fabriquée à base de céréales locales et permettant une prise en charge thérapeutique et préventive de la malnutrition infantile.

Mai 2010 : Afrique Verte participe au colloque organisé par l'Équipe Spéciale de Haut niveau des Nations Unies (HLTF de l'ONU), sur la crise mondiale alimentaire, à Dublin. La note d'Afrique Verte est intégrée au rapport final.

2010 : La Commission Européenne au Mali lance un appel à projet : les actions de soutien à la transformation sont éligibles.

2011 : L'Agence Française de Développement (AFD) ouvre un appel à projet : « Alimentation des villes ».

Depuis 2010, on constate une appropriation des thèmes de conservation, transformation et commercialisation des produits vivriers locaux dans les programmes de diverses ONG et fondations. Ainsi Afrique Verte a obtenu un financement pour soutenir des transformatrices guinéennes en 2011.

**C'est pourquoi, afin de contribuer
à atteindre la sécurité et la souveraineté
alimentaires au Sahel,**



**nous exigeons
que des mesures politiques,
économiques et législatives soient prises
pour soutenir les groupements féminins
de transformation de céréales.**

Nous demandons que les États sahéliens :

- affichent leur volonté de promouvoir la consommation des produits locaux,
- incitent les structures locales de financement à faciliter l'accès aux crédits des transformatrices afin qu'elles puissent investir et accroître leurs capacités de production,
- prennent des mesures pour appliquer les dispositions réglementaires (UEMOA, CEDEAO) concernant la libre circulation dans la sous région des biens en particulier agricoles,
- défiscalisent certains équipements de transformation (moulins, décortiqueuses, séchoirs...) et fournitures (comme les emballages) permettant d'améliorer la production agro-alimentaire,
- révisent les tarifs des laboratoires nationaux d'analyse, pour faciliter leur accès aux transformatrices afin d'assurer la sécurité des consommateurs.

Afrique Verte, AcSSA, AMASSA et APROSSA : quatre ONG partenaires pour la sécurité et la souveraineté alimentaires au Sahel. Elles sont signataires de la charte d'Afrique Verte International.



Rejoignez-nous pour permettre aux transformatrices de répondre au défi d'aujourd'hui :
nourrir les villes du Sahel avec les céréales locales.

Afrique Verte, AcSSA, AMASSA, APROSSA, membres d'Afrique Verte International, soutiennent les transformatrices de céréales avec un objectif commun : inciter les États à développer la petite industrie agro alimentaire nationale pour atteindre la sécurité et la souveraineté alimentaires et permettre aux Sahéliennes de contribuer à nourrir les villes avec les céréales locales.



Afrique Verte
12-20 rue Voltaire
93100 Montreuil
Tél. : 01 42 87 06 67
Courriel : afriqueverte@wanadoo.fr
Site web : www.afriqueverte.org

